

Le S.^r de Zuylichem
au
Greffier Laurin

A la lettre de m. de Zuylichem du 31
Octobre 1664.

Copie
Monsieur

Je viens vérifier par cestes la liste que vous me spécifiez dans v^{re} lettre du 8.^e Septembre de celles que vous m'avez escrites depuis v^{re} dernière du 21.^e non pas de juin, (comme vous dites) mais de may. A sçavoir du 4. 11. 15. 22. et 29. juin, du 23. (non pas du 16. comme vous dites) et dernier de juillet, et des 6. et 9. Aoust, qui finalement ont esté suivies de l'ad.^{te} du 8. Septembre, et aujourd'hui mesme de la dernière du 18. du Courant.

Si je me suis retenu de vous escrire depuis que j'ay eu passé la mer, c'est qu'ayant principalement à traiter avec le Roy de la grande Bretagne de choses concernantes non pas la Principauté mais le prince d'Orange nostre maistre, desquelles par la grace de Dieu je suis assez heureusement venu à bout il m'a suffi de sçavoir par le moyen de vos informations, de celles de m. de Lubieres et de quelques autres le detail de ce qui de temps en temps s'est dit et fait de la, qui souvent sont choses si fausses, si sottes et si impertinentes que ce seroit fort abuser de son loisir, que de s'amuser à gloier sur chasque particulier d'icelles. Pour moy quand vous aurez à demander des ordres positifs de S. a. M. dans la poursuite desque ls vous trouviez necessaire que je m'entremette, ne craigner pas que je neglige de m'y employer avec tout le soin que je doibs, et en tel cas

si vous ranger vos demandes ou propositions par articles pour estre presenter a saditte Altesse avec ce peu de mes advis que j'y pourray adjouster de mon chef tant que je seray absent de la Haye, la methode sera bonne, et ces memoires reveus par saditte Altesse mesme, et Messieurs du Conseil pourront revenir en bref, avec les solutions et resolutions qui auront este trouuees raisonnables et cela vaudra tousjours mieue que beaucoup de discours par lettres dont nous pourrions nous entretenir, et importuner les uns les autres.

D'autre costé aussi, quand il se rencontrera en mes negociations des choses dont il importe que vous soyer informez, assurez vous que j'auray soin de vous les communiquer, et à moins que de cela je vous prie tous de n'avoir aucun egard à tant de Comptes vains et friuoles dont on prend plaisir a vous inquiéter.

Il y a peu de jours que je revins en cette Ville de ce dernier voyage d'Angleterre que les Orages Ordinaires de l'Arriere Saison ont rendu assez incommodé tant par mer que par terre, Mais la bonté diuine n'a pas souffert que ma Santé en ayt esté alterée en aucune sorte.

A mon arriuée j'ay trouué icy l'arrest du Roy touchant nostre monnoye et la Saisie de 20. liures de pesche' sous le grand Seau, Ne sachant pas si vous l'aurez veu tout entier, je vous en envoie cijnjoinct une Copie apostillée de ce qui j'y trouue a redire, il est estre bon de prevenir des incongruités si prejudiciables, et j'y auoy traouillé a temps de par de la la mer, mais le malheur a voulu que les

Guirand qui vous avez veu que j'a voy laissé ceste
poursuite en main, et qui s'en est tres bien acquitté
tant qu'il a pu, dans la plus importante conjuncture
s'est trouué atteint d'une griesue Maladie, et de
laquelle il ne revient que lentement.

Je m'en vay faire sommer nos fermiers qui depuis la
main leuée desd^{es} 20. liures, et la pleine liberté, dont
je voy qu'ils perçoivent nos revenus, se trouuent
redevables d'une Somme considerable sauf les
payemens qu'ils pourront faire paroistre d'avoir
faicts à Orange, en suite de l'Ordonnance generale
que vous sçavez.

J'attens que vous continuiez toujours dans la peine
de me tenir adverti de vos occurrences, et suis,

Monsieur.

Ma Lettre au Greffier
Laurin.